



Le Haillan

Mairie du Haillan
Département de la Gironde

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le vendredi 5 juin à 14h00, le Conseil Municipal s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Eric POUILLIAT. Les convocations individuelles et ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux, le vendredi 29 mai 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de procurations : 5

Nombre de votants : 31

PRESENTS :

Mesdames, Messieurs : POUILLIAT Eric, BONNAUD Hervé, RIBOT Philippe, POUMARAT Jonathan, GERNOLLE Irène, BOUCHET Bruno, MARTIN Julie, MALIGE Philippe, MARCERON Jean-Bernard, SEGUIN Philippe, LABAT Geneviève, BACHIRI Ange, TANGUY Sophie, MABILLE Philippe, BAAS-DURAND Marilyne, TIQUET Caroline, PROST-DUMONT Grégory, BOUFFLERD Alex, MORANGE Karine, JOST Aurélie, EID Emma, CALON Pierre-Emile, MOREL Catherine, PROKOFIEFF Hélène, Monsieur ROUZE, KISS Andrea,

EXCUSÉ AYANT DONNÉ PROCURATION :

RABIER Claire à TIQUET Caroline
BAAS-DURAND Marilyne à BONNAUD Hervé,
MEYRE Stéphanie à GERNOLLE Irène
BESSAC Clara à POUMARAT Jonathan
GUITTON Ludovic à Monsieur ROUZE Philippe

EXCUSÉS :

VENTRE Eric et DUCLAIR-VENNIN Carole.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur RIBOT Philippe

Délibération n° D2026_06_57

ELECTION DES SUPPLEANTS DES DELEGUES DANS LE CADRE DES ELECTIONS SENATORIALES 2026 - DESIGNATION

Rapporteur : Eric POULLIAT

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2026_06_58

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – LISTE DE PRESENTATION DES COMMISSAIRES - DECISION

Rapporteur : Eric POULLIAT

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- **POUR : 25**
- **CONTRE : 6**

La délibération est adoptée à la majorité.

Délibération n° D2026_06_59

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) – ELECTION DES MEMBRES – MODIFICATION

Rapporteur : Philippe RIBOT

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- **POUR : 31**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2026_06_60

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – ELECTION DES MEMBRES - MODIFICATION

Rapporteur : Philippe RIBOT

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- **POUR : 31**

La délibération est adoptée à l'unanimité.